

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AEDAA
24 novembre 2018, 14 heures
Bibliothèque universitaire de Belle-Beille (Angers)

PRÉSENTS

Bureau : Audrey Lestage, Tomy Lemoine, Emmanuelle Fouchier, Damien Huon, Émilie Papaix.

Conseil d'administration : Benjamin Rullier, Quentin Rabier, Amandine Marteel.

9 présents : 4 membres du bureau, 3 membres du conseil d'administration, 1 étudiante, un diplômé.

ABSENTS EXCUSÉS

Bureau : Stéphane Le Maguer.

Conseil d'administration : Romain Simonneau, Lucy Halliday, Samantha Marchand.

ORDRE DU JOUR

1. LE BUREAU

Organisation du bureau

Définition des objectifs de l'année souhaités

Point sur les membres actifs de l'association (étudiants et diplômés)

Point sur les représentants de formation

Point sur le label UA et la procédure de labellisation

2. LES FINANCES

Point sur l'état des finances

Orientations budgétaires souhaitées

3. LES COMMISSIONS

Commission communication : Point sur le site internet ; Point sur le Forum ; Point sur les réseaux sociaux ; Point sur la communication interne.

Comité des fêtes : Bilan général ; Attentes quant au forum des archivistes ; Planning et perspectives.

Bureau emploi : Activité actuelle et organisation ; Planning et perspectives.

Désignation des porte-paroles

4. SUIVI DES PROJETS MAJEURS

Projet « Archivore » (nouveau numéro)

Projet « Annuaire des adhérents »

Projet « réseau LinkedIn »

Projet « formulaire Aedaa » (afin d'appréhender les attentes des adhérents)

Projet « liste d'ouvrages » (qui seront proposés à l'acquisition pour la BUA)

Projet « Forum Aedaa » (développement du nouveau forum)

Projet « statistiques » (valorisation de données sur l'Aedaa)

Projet « inventaire des archives » (traitement des archives papier et numériques de l'association)

Projet « notre histoire » (développer la chronologie présente dans la rubrique « notre histoire »)

Projet « Forum des archivistes 2019 »

Autres projets (commande de sweatshirts, sortie d'une journée)

5. LA XVII^E JAA

Positionnement de l'Aedaa

6. LE CERCLE DES ARCHIVISTES

7. QUESTIONS DIVERSES

8. RÉPARTITION DES TÂCHES AU SEIN DU BUREAU

Dates du prochain CA

Organisation de l'association jusqu'au prochain CA

DÉROULEMENT DE LA SÉANCE

L'assemblée générale débute à 14h40.

1. LE BUREAU

Organisation du bureau ; définition des objectifs de l'année souhaités

Rapporteuse : Audrey Lestage

La présidente Audrey Lestage propose de s'organiser en binômes pour les postes clés de chaque bureau étudiants et diplômés. Le président Tomy Lemoine n'exclut personne pour la participation à l'association dans le cadre de la mise en place de binômes pour les postes clés.

Il s'agirait de mettre en place un cadre de procédure pour les M1 Archives dès février 2019 au départ des M2 pour leur stage de fin d'études sachant que l'organisation du bureau a changé après le changement des statuts de l'association en 2016. D'ailleurs, le seul intérêt qui permet d'avoir des subventions de la part de l'université est le statut étudiant de l'association, d'où l'indispensable implication des étudiants dans la vie de l'association. Il s'agirait de rédiger des fiches explicatives pour préparer une AG, un CA, envoyer la déclaration de modification du bureau à la préfecture ou organiser un évènement type café archives par exemple.

En outre, il s'agirait de renforcer les échanges entre les bureaux étudiants et diplômés, vers un travail en duo. Pour exemple, l'année dernière, le vice-président proposait un ordre du jour, relu par le président avant une validation en commun. Pour la présidente, les diplômés contrôlent pour suivre la bonne voie tandis que les étudiants donnent les impulsions et ont le droit à l'erreur. Il faudrait mettre en place une réunion obligatoire après chaque assemblée générale pour parler des procédures de changement de bureau entre le bureau étudiant et le bureau diplômé et mieux assurer le passage de flambeau. Tomy Lemoine approuve le fait d'organiser un temps d'échange pour les rôles de chacun et les procédures à suivre. En résumé, il s'agirait de mettre en place une base pour la transition et assurer la communication entre les promotions de la formation Archives.

La trésorière Emmanuelle Fouchier évoque à son tour les problèmes qu'elle a rencontrés concernant les démarches auprès de la banque. La lenteur de ces démarches fait que des chèques de cotisation ne sont pas encore encaissés pour des inscriptions datant de juillet et août. De même, elle n'a pas de pouvoir de signature sachant que le vice-trésorier Stéphane le Maguer n'est pas sur Angers. Il faut avoir la déclaration de modification de bureau auprès de la préfecture pour les nouveaux signataires (trésorière et présidente) pour pouvoir encaisser les chèques sur le compte en banque de l'AEDAA. Selon la trésorière, il y a également un problème général de diffusion de l'information pour les démarches auprès de la préfecture et de la banque.

La vice-secrétaire Émilie Papaix revient sur l'utilisation de deux boîtes mails pour l'association et son bureau. Elle juge inutile et peu pratique de gérer simultanément deux boîtes mails pour les secrétaires sachant que l'association a mis en place d'autres outils comme Framateam puis le forum de l'AEDAA qui ne fonctionnent pas beaucoup. Il s'agirait

de n'utiliser qu'une seule boîte mail et de revoir les outils d'échanges mis en place par l'AEDAA.

Point sur les membres actifs de l'association (étudiants et diplômés)

Rapporteuse : Audrey Lestage

S'agissant de la commission emploi, il faut voir avec Romain Simonneau s'il veut être responsable et rassembler tous les volontaires de la commission en initiant les M1 comme les M2 qui voudraient s'investir.

S'agissant du comité des fêtes, trois personnes sont intéressées en plus du responsable Benjamin Rullier.

S'agissant de la commission communication, il y aurait cinq personnes dont Lucy Halliday comme représentante potentielle. Deux des personnes hésitent toutefois car elles visualisent l'implication dans la commission comme un surplus de travail non négligeable. Il s'agit de les rassurer et d'expliquer leur rôle potentiel dans la commission. Le travail sur les réseaux sociaux pourrait s'axer autour de la question des concours en 2019, de l'archivistique en général, de publications autour d'Angers et de la mise en avant des informations pointues en même temps que des publications générales en archivistique.

Un vote sera mis en place au sein de chacune des commissions pour officialiser les représentants. Du point de vue administratif, il faudrait compléter le tableau des volontaires : « qui veut faire quoi ? ». De même, il est prévu d'effectuer un toilettage sur le Trello de l'AEDAA autrement dit retirer les personnes non actives et ajouter les nouveaux membres actifs.

Point sur les représentants de formation

Rapporteuse : Audrey Lestage

Cette année, chaque niveau de formation a sa/son représentant (Lpro, M1, M2). Pour la représentante des M2 Amandine Marteel, il s'agit de faire remonter les informations pour cerner le rôle des représentants de formation, recueillir le nombre d'inscrits pour les commissions et proposer des activités.

Benjamin Rullier propose d'organiser des réunions entre commissions diplômés et commissions étudiantes. Selon Tomy Lemoine, les membres s'investissent à hauteur de ce qu'ils peuvent donner à l'association.

Point sur le label UA et la procédure de labellisation

Rapporteuse : Audrey Lestage

Le dossier de labellisation est à rendre pour le vendredi suivant le CA. La présidente est en mesure de demander des informations diverses auprès de plusieurs membres actifs du bureau :

- Pour la question des activités, voir le comité des fêtes en priorité ;
- Il n'y rien à déclarer concernant les projets soutenus en 2017-2018 ayant fait l'objet de demande de subvention FSDIE ;
- S'agissant des projets de 2018-2019, il faut reprendre la liste des projets revue à l'issue du CA ;
- Les documents demandés sont les statuts, une copie de déclaration de la préfecture, une attestation responsabilité civile (assurance), un certificat de scolarité.

Le dépassement de temps ne pose pas de problème pour l'obtention du label UA.

1. LES FINANCES

Point sur l'état des finances

Rapporteuse : Emmanuelle Fouchier

Au-delà du problème de signature et de l'accès au compte en banque de l'AEDAA, la trésorière fait un point sur l'état des finances à partir d'un document que lui a transmis le vice-trésorier Stéphane Le Maguer. Il y a un problème au niveau du sous-total depuis l'AG. Il représente 369,21 € sachant que 113 € de recettes proviennent des adhésions, ce qui représente peu. Cela est dû au retard des encaissements des cotisations des membres de cette année. Il y a surtout peu d'adhésions par rapport aux frais qui arriveront. C'est pourquoi, les finances accusent un déficit de 168 €. Il doit y avoir plus d'échanges concernant la banque entre le vice-trésorier et la nouvelle trésorière de l'AEDAA.

Concernant la journée d'intégration de septembre organisée par l'AEDAA, Lucy Halliday sera remboursée à partir de l'argent de l'association.

Orientations budgétaires souhaitées

Rapporteur : Tomy Lemoine

Les adhésions sont de moins en moins nombreuses en raison de la diminution globale des effectifs des promotions.

Pour Tomy Lemoine, il faudrait essayer d'instaurer des partenariats entre les services d'archives et l'AEDAA en diffusant davantage leurs offres et en leur proposant quelque chose de solide pour animer le partenariat.

Les activités de l'AEDAA ne sont pas à la hauteur des autres associations de formation d'archivistique comme à Lille ou Saint-Quentin où les bureaux ont repris de la motivation. Pour davantage de recettes, il s'agirait d'organiser plus de soirées entre promotions pour susciter l'adhésion et satisfaire les adhérents avec des activités et des événements. Cela passerait par avoir un prix sur les boissons dans un bar par exemple. Le but est d'attirer les gens en leur proposant quelque chose d'intéressant sans que l'AEDAA s'engage financièrement.

Une collaboration avec la formation archives serait un plus pour l'organisation de projets ou la diffusion des activités de l'association à l'extérieur comme à l'occasion des portes

ouvertes. Pour cela, il faut voir les responsables de formation : Bénédicte Grailles et Patrice Marcilloux.

La Commission Formation, Emploi et métiers (COFEM) de l'AAF a envoyé une invitation à l'AEDAA dans le cadre d'une réunion des formations initiales et continues d'archivistique en France autour de la question des stages. Il s'agirait d'avoir des volontaires pour y participer en janvier 2019 tout en se mettant en relation avec les responsables de la formation Archives d'Angers. Tomy Lemoine, Benjamin Rullier et Audrey Lestage se portent volontaires. Il s'agirait de solliciter les M1, M2 et Lpro sur des questions de formation et de stages pour alimenter la réunion de l'AAF.

2. LES COMMISSIONS

Commission communication : Point sur le site internet ; Point sur le Forum ; Point sur les réseaux sociaux ; Point sur la communication interne.

Rapporteuse : Emilie Papaix

Un des projets proposés est de classer les articles du site par rubrique car beaucoup d'entre eux sont antérieurs à la migration du site. Le classement permettrait de mieux les référencer tels ceux qui concernent les journées d'étude de la formation Archives d'Angers.



Compte Twitter

Au 24 novembre 2018, le compte Twitter de l'AEDAA a **797** abonnés.

Statistiques :

- 39% de femmes, 61% d'hommes.
- Langue des utilisateurs :
89% français (dont France et Canada)
34% anglais (États-Unis)

Meilleur tweet :

AEDAA @aedaa
Bibliothèques, archives et musées : cet appel à projet pour créer des Mooc Culture est pour vous ! [http://www.archimag.com/archives-patrimoine/2018/10/25/bibliothèques-archives-musees-appel-projet-mooc-culture ...](http://www.archimag.com/archives-patrimoine/2018/10/25/bibliothèques-archives-musees-appel-projet-mooc-culture...) via @ArchimagRedac

Impressions	1 643
Engagements totaux	31
Clics sur le lien	14
Retweets	8
J'aime	6
Ouvertures des détails	3

Touchez une audience plus large
Obtenez plus d'engagements en sponsorisant ce Tweet !

Légère hausse des abonnés grâce à la journée d'intégration et la journée d'étude d'archivistique d'Angers 2019.

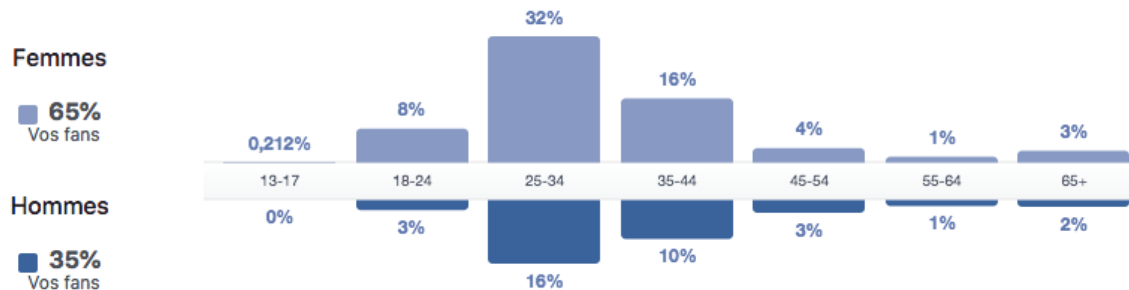
Compte Facebook

Au 24 novembre 2018, **471** personnes aiment la page.

Statistiques :

- 65% de femmes, 35% d'hommes.
- 48% de 25-34 ans

Ensemble de données démographiques des personnes aimant votre Page selon les informations d'âge et de genre qu'elles ont indiquées sur leur profil d'utilisateur.



Meilleur statut :

Infos sur la publication
✕

Aedaa - Association des étudiants et diplômés en archives d'Angers, 🤗 ravi(e), à Angers.
 28 septembre · 🌐

Envie d'échanger avec des étudiants et diplômés en archivistique d'Angers? Envie de vous engager dans l'association ? Rendez-vous demain à 14h30 pour l'assemblée générale de l'Aedaa ! (salle BAMAKO de la Bibliothèque universitaire de Saint-Serge).
A bientôt !

✔ **Plus de J'aime, de commentaires et de partages**
 Boostez cette publication pour 18 € pour toucher jusqu'à 24 000 personnes.

158
Personnes touchées

8
Interactions

Booster la publication

👤 Sarah Olivès, Camille Fraysse et 3 autres personnes

👍 J'aime

💬 Commenter

➦ Partager

🎨

Performances de votre publication

158 Personnes atteintes

5 Mentions J'aime, commentaires et partages i

<p>5 Mentions J'aime</p>	<p>5 Sur la publication</p>	<p>0 Sur les partages</p>
<p>0 Commentaires</p>	<p>0 Sur la publication</p>	<p>0 Sur les partages</p>
<p>0 Partages</p>	<p>0 Sur la publication</p>	<p>0 Sur les partages</p>

3 Clics sur la publication

<p>0 Affichages de photos</p>	<p>0 Clics sur un lien i</p>	<p>3 Autres clics i</p>
--	--	---

COMMENTAIRES NÉGATIFS

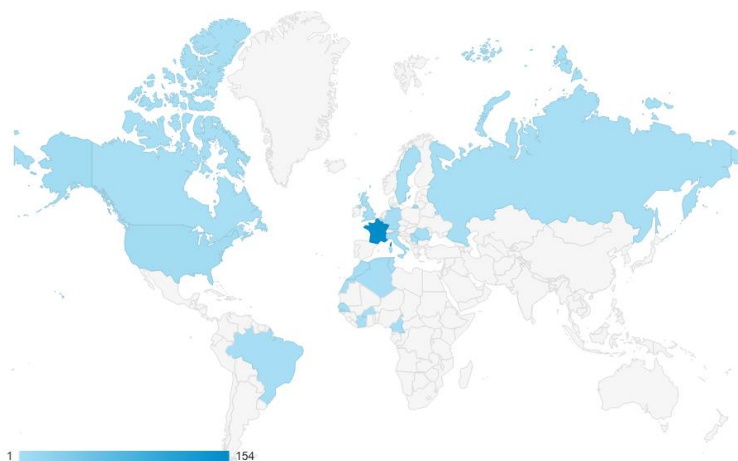
<p>0 Masquer la publication</p>	<p>0 Masquer toutes les publications</p>
<p>0 Signaler comme indésirable</p>	<p>0 Je n'aime plus la Page</p>

Site Internet

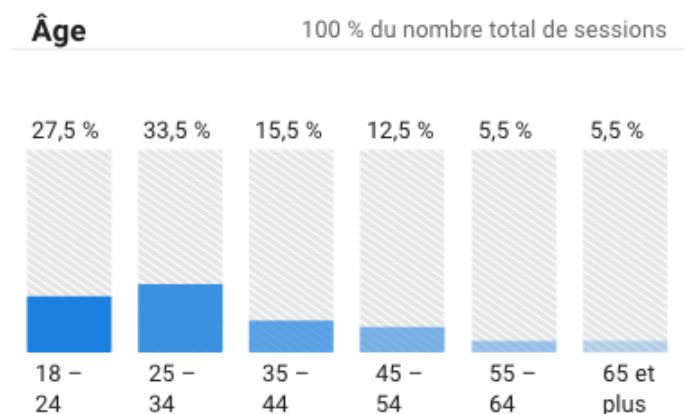
90% des utilisateurs sont de langue française.

<input type="checkbox"/>	1. fr-fr	118 (62,11 %)	93 (60,39 %)	137 (61,71 %)
<input type="checkbox"/>	2. fr	55 (28,95 %)	46 (29,87 %)	66 (29,73 %)
<input type="checkbox"/>	3. en-us	10 (5,26 %)	10 (6,49 %)	10 (4,50 %)

81% sont de France, 4% des Etats-Unis.



Sessions : 46% de femmes, 54% d'hommes.



Depuis octobre 2018,

- 1 article a été publié dans la rubrique « compte rendu des CA » ;
- 1 article dans la rubrique « Compte rendu des AG » ;
- 2 articles dans la revue *Archivore* ;
- 2 articles dans la rubrique « Dernières nouvelles » ;
- 54 articles ont été publiés dans la rubrique « Offres d'emploi et stages ».

Comité des fêtes : Bilan général ; Planning et perspectives.

Rapporteur : Benjamin Rullier

En l'état actuel, il y a un problème pour planifier le café archives sur les concours en fonction des disponibilités de Benjamin Rullier. Il s'agit d'imposer une date qui convient à l'intervenant et voir qui serait motivé pour venir parmi les M1, M2 et Lpro avec des réponses claires de participation. Une autre piste serait celle de Quentin Audran, ancien d'Angers, qui a été admissible au concours grade A en 2016 (il est à Nantes).

Bureau emploi : Activité actuelle et organisation ; Planning et perspectives.

S'agissant du bureau emploi, il faut surtout s'assurer qu'il perdure après avoir répertorié les personnes qui en font partie selon Tomy Lemoine.

Désignation des porte-paroles

Les porte-paroles seront les représentants. Il s'agit de voir avec Romain Simonneau et Lucy Halliday. Pour le bureau emploi, Benjamin Rullier confirme sa participation en tant que porte-parole et représentant.

1. SUIVI DES PROJETS MAJEURS

Projet « Archivore » (nouveau numéro)

Rapporteur : Tomy Lemoine

Tomy Lemoine se demande si les M2 ont de la motivation pour un numéro 2 d'*Archivore*. Patrice Marcilloux a émis son avis sur la revue et souhaite une diffusion extérieure pour les intervenants de la journée d'archivistique d'Angers, que la revue soit librement communicable. Adrien Guinebault, qui a contribué au numéro 1 de 2018, voudrait bien faire celui de 2019. Il s'agirait d'avoir d'autres rédacteurs pour des contributions, d'établir la mise en page, la ligne éditoriale et de faire le lien avec les diplômés. Tomy Lemoine ne souhaite pas renouveler sa participation pour le numéro de 2019 si existence il y a.

Audrey Lestage propose de consacrer le numéro 2019 aux concours en trouvant des contributeurs divers ou en rédigeant soi-même le numéro qui sera réservé aux adhérents. Il faudrait que le numéro sorte plus tôt que les concours soit avant mai 2019. Au préalable, il s'agit de proposer le projet de ce nouveau numéro aux M1, M2 et aux Lpro.

Projet « Annuaire des adhérents » • Projet « réseau LinkedIn »

Rapporteur : Tomy Lemoine

Tomy Lemoine est chef de projet de l'Annuaire des adhérents.

Il y avait déjà eu une réunion en 2015-2016 sur la méthodologie de travail, le problème étant aujourd'hui les changements d'adresse et l'instabilité des emplois des adhérents de l'AEDAA.

Il s'agit de revoir la méthodologie en reprenant la trame existante de l'annuaire et demander que les adhérents corrigent les informations les concernant. A terme, il y aurait une carte des adhérents sur le site web. D'ailleurs, il y a un problème de génération de carte sur Wordpress. Pour y remédier, il y a la possibilité de tester Umap et voir si c'est compatible ou pas.

Une des idées avancée pour constituer l'annuaire est de joindre une personne qui contacte ensuite toute sa promotion année après année.

Le produit fini doit pouvoir mettre en valeur une recherche simple par nom et prénom au moins selon Tomy Lemoine (ou pour la carte, par lieu). Pour les tags il faut voir les données personnelles à prendre en compte par rapport au logiciel utilisé pour faire fonctionner l'annuaire. Il est convenu d'avoir une interface propre et évolutive. Pour constituer l'annuaire, il serait possible de partir des noms de chaque promotion dans le blog des 20 ans de la formation ou voir à partir des listes de Bénédicte Grailles et de Patrice Marcilloux.

Une piste supplémentaire serait de partir du compte LinkedIn de l'AEDAA pour retrouver les personnes pour l'annuaire. Redynamiser le réseau LinkedIn et envoyer des messages à tout le monde à la fois serait un plus pour l'association et le projet de l'annuaire. *Quid* des identifiants LinkedIn ? Peut-être perdus ?

La vice-secrétaire Emilie Papaix demande au représentant des M1 Quentin Rabier de lui transmettre les lieux de stage pour faire les cartes de l'AEDAA. Cela permettrait à terme de donner des idées de stage aux étudiants. Dans le même ordre d'idées, avoir une liste des sujets de mémoire des M1 et Lpro pourrait alimenter les sujets des cafés archives. Il y a

également une proposition de l'association de Mulhouse pour mettre en commun les mémoires des formations archives. Une idée supplémentaire pour valoriser les mémoires serait de faire des posts Facebook avec des listes des mémoires archivés sur la plateforme Dune de l'université d'Angers pour les diffuser au moyen d'un « zoom sur » un sujet de mémoire.

Projet « formulaire Aedaa » (afin d'appréhender les attentes des adhérents)

Pour ce projet, il y aurait un premier plan d'enquête centré sur le forum avec une grande partie générale sur les motivations des adhérents (étudiants, diplômés, doctorants) :

- Pourquoi avez-vous adhéré et/ou continué d'adhérer ? ;
- Connaissez-vous le forum ? Est-il assez visible ? Pour connaître leurs attentes et leurs intérêts ;
- La forme vous plaît-elle ? Les contenus vous intéressent-ils ? Des suggestions ?
- Quelles attentes sur les activités à mener et sur quelles thématiques ?

Le conseil d'administration s'est demandé s'il fallait généraliser l'enquête au site Internet, aux café archives plus que via les adresses électroniques des adhérents.

Si le sondage inclut les non adhérents, une question pourrait porter sur les motivations de la non-adhésion à l'AEDAA et une question telle que « Des choses pourraient vous motiver à rejoindre l'AEDAA ? ».

Google Forms est proposé pour formaliser l'enquête en faisant une partie « adhérents » et une autre « non adhérents ». Une première diffusion sur Facebook serait faite auprès des adhérents puis laisser un mois maximum pour répondre (5 minutes de sondage).

Projet « liste d'ouvrages » (qui seront proposés à l'acquisition pour la BUA)

L'idée est de faire une liste d'ouvrages et de la transmettre à la bibliothèque universitaire de Belle-Beille pour acquérir les livres d'archivistique manquants et les avoir dans les rayons.

Projet « Forum Aedaa » (développement du nouveau forum)

Cela va passer par l'enquête ci-dessus pour savoir si on continue le forum ou pas, d'où la diffusion du sondage le plus rapidement possible.

Projet « statistiques » (valorisation de données sur l'Aedaa)

Rapporteurs : Tomy Lemoine et Benjamin Rullier

Tomy Lemoine et Benjamin Rullier trouvent ce projet digne d'intérêt pour quelqu'un qui veut s'investir dans l'association mais qui veut le faire de son côté. L'AEDAA a effectivement les moyens d'avoir beaucoup d'informations à analyser pour obtenir des statistiques concernant les stages et le bureau emploi. S'agissant de ce dernier, cela permettrait de voir combien d'étudiants ont eu leur stage grâce aux annonces de l'AEDAA et combien de jeunes

diplômés ont postulé et ont obtenu un emploi grâce aux listes de diffusion de l'AEDAA. Le but étant de montrer que le bureau emploi sert à quelque chose dans l'association.

Projet « inventaire des archives » (traitement des archives papier et numériques de l'association)

Rapporteur : Tomy Lemoine

S'agissant des archives papier de l'association, Lucy Halliday en conserve certaines chez elle selon Tomy Lemoine. L'idée est de réunir toutes les archives, quel que soit le support.

Il est très compliqué d'avoir deux adresses mail sachant que l'adresse électronique du bureau de l'AEDAA n'est plus nécessaire, à part le service Google Drive qui contient les archives numériques natives ou numérisées importantes pour le fonctionnement de l'association. Après un état des lieux et l'élimination des pièces inutiles, il s'agirait de transférer les documents du Drive « bureau » au Drive de l'adresse électronique de l'association.

Il faudrait à terme préparer un versement auprès de l'université d'Angers.

Projet « notre histoire » (développer la chronologie présente dans la rubrique « notre histoire »)

Rapporteur : Tomy Lemoine

Il est peut-être intéressant d'avoir une trace de ce qui est fait après avoir mis au propre l'organisation des archives et avoir fait leur inventaire. A terme, il s'agit de mettre à jour et d'enrichir le volet « notre histoire » du site Internet de l'AEDAA.

Projet « Forum des archivistes 2019 »

Rapporteur : Benjamin Rullier

Il s'agit de faire ce projet avec le collectif « archives » (anciennement collectif A8) qui sera à la réunion du COFEM (AAF) en janvier 2019.

Bénédicte Grailles et le bureau étudiant de l'AEDAA ont parlé aux M1 pour le forum qui se tiendra du 3 au 5 avril 2019. Les M1 sont partagés mais il est convenu que la participation au forum serait bénéfique. L'AEDAA serait le vecteur pour faire des demandes de subventions comme pour le FSDIE. Ce sont les M1 qui feraient les démarches.

Selon Benjamin Rullier, l'AAF propose un prix d'entrée nominative pour 3 jours de 50 € comprenant les repas, les pauses, l'accès au salon exposant sous réserve d'adhérer à l'AAF (15 €), ce qui reviendrait au total à 65 €. Les étudiants peuvent ajouter 40€ pour participer à la soirée de gala du forum.

L'AAF met en ligne des articles pour aider à se loger et à se rendre à Saint-Etienne. Pour l'AEDAA, le logement serait plus sous la forme d'une auberge de jeunesse.

Le covoiturage comprend 5 heures de trajet par autoroute soit environ 50€ aller-retour en partageant les frais. Un bus est également envisageable pour réduire les frais de transport.

Autres projets (commande de sweatshirts, sortie d'une journée)

Rapporteuses : Amandine Marteel et Maïlys Guinot

S'agissant des sweatshirts, il est possible de reconduire le projet car il y a des demandes. Cette année, les prix seraient cependant plus élevés par rapport à l'année dernière où les frais de port étaient gratuits. Il s'agit de surveiller les possibles promotions du site Internet concepteur des sweatshirts. Pour 40 sweats, l'unité reviendrait à 20,60 €.

Sweats Archives				
Nombre de sweat	40	50	60	70
Prix à l'unité	18.63	17.90	17.10	16.20
Prix global	745.20*	895*	1 026*	1134*
TVA	137.50	168.00	193.16	204.75
Total TTC	824.99	1 007.99	1 158.99	1 286.99
	20.60	20.20	19.30	18.40
* hors frais de port : 12.99				

Il est convenu de ne pas changer le logo choisi l'année dernière pour le sweatshirt car cela représenterait plus de travail pour peu d'intérêt sachant qu'ils sont une source de revenus pour l'AEDAA.

L'idée est d'effectuer une précommande avec un questionnaire diffusé largement et de réfléchir à des cibles auxquelles nous n'aurions pas pensé auparavant, à savoir les tuteurs de stage. Pour le sondage en interne de l'AEDAA, si on est intéressé, on s'engage à prendre le sweatshirt pour faire ensuite les précommandes ou la personne paye d'avance. Il est possible de commander de la quantité en plus éventuellement pour être utilisé l'année prochaine et vendre pour la journée d'intégration 2019. Le sondage peut être posté sur le Facebook de l'AEDAA et sur le groupe commun aux promotions Archives dans le but de toucher les non diplômés et les non adhérents de l'association.

Pour les tailles, il y a la possibilité d'échanger car c'est le même prix pour toutes les tailles. L'année dernière, les ventes ont cartonné à la journée d'étude de février 2018. Les prix étaient les suivants : adhérents 20€ et non adhérents 23€. Les prévisions de cette année sont différentes : 23€ pour les adhérents et 25€ pour les non adhérents. La problématique des frais de port est également à prendre en compte.

S'agissant du projet de sortie collective dans le Saumurois, cela se tiendrait le dimanche 20 ou 27 janvier 2019. Le programme temporaire propose la visite de l'abbaye de Fontevraud le matin avant un arrêt dans un restaurant à midi. L'après-midi serait consacrée à la visite

de caves ou du Musée des blindés de Saumur. La sortie serait proposée aux diplômés et aux étudiants adhérents et non adhérents de l'AEDAA.

Dans une optique de covoiturage, l'aller-retour reviendrait à 14 € tandis que la journée s'élèverait à 33,50 € par tête. S'il y a plus de 12 participants, la journée reviendrait à 36€, la visite guidée de Fontevraud comprise. Pour le covoiturage, il s'agit de se mettre d'accord sur les chauffeurs et les frais de trajet partagés, sachant que les chauffeurs s'engageraient à rester toute la journée.

Il serait possible d'avoir des réductions grâce à Adrien Guinebault pour le Musée des blindés de Saumur. En outre, l'AEDAA a le moyen d'avoir plus de monde donc de recevoir davantage de réduction tarifaire en finalité.

C'est un projet qui peut être porté par l'AEDAA en rassemblant des membres pour les réductions et les demandes de subvention. Cela permet à l'AEDAA de gagner de la visibilité à l'Université d'Angers par rapport à ses activités d'association. La possibilité de subvention du FSDIE est à prendre en compte car elle peut s'élever à 30% maximum du budget global pour une sortie culturelle.

Sortie dans le Saumurois	Dimanche 20 ou 27 janvier																
			10	10	15	15	20	20	25	25	30	30	35	35	40	40	
Fontevraud	7.50 (étud)	(+4.50guidé)=12	75	120	112,5	180	150	240	187,5	300	225	360	262.5	420	300	480	
Restaurant (Nobles fouées)	22		220	0	330	0	440	0	550	0	660	0	770	0	880	0	
Château	4	3.5 à partir de 12 pers	40	35	60	52.5	80	70	100	87.5	120	105	140	122.5	160	140	
Cave Bouvay Ladubay	4	2 à partir de 12	40	20	60	30	80	40	100	50	120	60	140	70	160	80	
Cave Ackerman	5	3 (à partir de 20)	50	30	65	45	100	60	125	75	150	90	175	105	200	120	
Musée des blindés	7	6.70	70		105		140		175		210		245		280		
Prix trajet																	
Prix A/R	13.40																
Nobles fouées	http://www.nobles-fouees.fr/images/pdf/Nobles-fouees-brochure-groupes-web.pdf																

1. LA XVII^E JAA

Positionnement de l'Aedaa

Rapporteuse : Audrey Lestage

Quid de la reconduction d'un stand AEDAA durant la journée d'archivistique d'Angers le 15 février 2019 ? Cela se fera si le projet des sweatshirts est reconduit cette année.

Le *sponsoring* de l'AEDAA par rapport à la Journée d'archivistique d'Angers est sous condition. Par principe, l'association ne verse pas d'argent sauf si les étudiants sont en déficit au niveau du budget de la journée d'étude. Une éventuelle subvention peut être versée deux à trois semaines avant l'évènement sachant que le budget de la journée d'étude est normalement bouclé à ce moment-là. Lors de la séance, le conseil d'administration a décidé par voie majoritaire d'octroyer une subvention de 100 € pour l'organisation de la journée d'étude en attendant la réponse de la trésorière et du vice-trésorier de l'AEDAA.

L'AEDAA a un droit historique, celui d'avoir son logo sur l'affiche de la journée d'archivistique.

2. LE CERCLE DES ARCHIVISTES

Rapporteuse : Emmanuelle Fouchier

L'idée est d'offrir des activités gratuites pour l'association. Le cercle des archivistes consisterait en une sorte de groupe d'étude au sein duquel les étudiants et les diplômés viendraient discuter sur des questions bibliographiques, échanger sur des sujets ou des thèmes en commun. Le but étant que le cercle ne se substitue pas à des cours ou des consignes pour le stage et l'enseignant car l'étudiant juge de la pertinence de l'information qu'il reçoit lors de ces séances. Les Lpro sont demandeurs de ce genre d'activité qui se tiendrait de façon pratique sur place à l'université d'Angers (avec réservation de salle en BU par exemple) ou de façon virtuelle afin de faire vivre le forum de l'AEDAA avec des fils de discussion.

Les participants des séances du cercle viendraient avec leurs questions pour échanger ensuite sachant qu'une séance peut se focaliser sur une thématique particulière comme les concours. La mise en place du cercle des archivistes serait un complément en parallèle des cafés archives sans forcément les remplacer.

Un premier essai est prévu en physique à l'université d'Angers en janvier 2019. Ensuite, à la rentrée de septembre 2019, il s'agira de présenter le cercle des archivistes directement aux nouveaux étudiants et de montrer que c'est une activité de l'AEDAA.

3. QUESTIONS DIVERSES

Pas de question supplémentaire.

4. RÉPARTITION DES TÂCHES AU SEIN DU BUREAU

Dates du prochain CA

Les membres du conseil d'administration se sont mis d'accord pour placer le prochain CA le 19 janvier 2019.

Organisation de l'association jusqu'au prochain CA

En prévision du prochain CA, il s'agira d'effectuer les tâches décidées pendant la séance et de pouvoir donner des résultats pour le prochain CA.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 17H54.